

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

La présente Charte des Achats Responsables définit les principes qui ont vocation à assurer des relations commerciales éthiques et durables avec nos fournisseurs de biens et services et nos sous-traitants, dans le respect des lois et des réglementations applicables et des engagements du Groupe en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

Ces principes traduisent l'engagement du Groupe à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et diminuer les risques ainsi que les atteintes et violations graves en matière d'éthique, d'environnement et de droits humains liés à ses activités, pour optimiser ses impacts positifs, et ce, tout au long de ses chaînes de valeur dans le cadre d'une démarche d'achats responsables.

Cette charte, élément central de la relation commerciale que nous entretenons avec nos fournisseurs et sous-traitants, s'applique à toute entité tiers souhaitant s'engager dans un partenariat avec le Groupe.

Ces derniers devront accepter de se conformer à nos exigences. Nous nous engageons, en retour, à accompagner ces derniers dans une démarche d'amélioration continue vertueuse.

Stéphane Méreau

Responsable des Achats Responsables

s.mereau@jpb-audiovisuel.fr

Nos engagements :

- **Développer des relations commerciales durables**, et propices à la lutte et au traitement effectif des risques et des enjeux des conditions de travail, à la protection de l'environnement, à l'éthique des affaires, et aux droits humains en tenant compte des spécificités propres aux petites et moyennes entreprises avec lesquelles nous travaillons
- **Maintenir à ce titre un dialogue constructif et ouvert avec le fournisseur**, sur sa capacité à respecter ses engagements, et contribuer, dans la mesure du possible et dans un esprit de coopération, à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action appropriés
- **Sélectionner ses fournisseurs et sous-traitants selon un processus d'achats équitable et impartial**, et en fonction de critères et objectifs prédéfinis
- **Promouvoir**, dans tous les contrats qui le permettent, **des clauses sociales et environnementales engageantes** pour nos interlocuteurs afin de s'assurer qu'ils partagent les mêmes valeurs que nous, notamment vis-à-vis de la protection de l'environnement, de la sobriété énergétique et de consommation des ressources, de défense de la diversité et de l'inclusion du plus grand nombre
- **Favoriser**, dans la mesure du possible, **les entreprises et personnels les plus impliqués en termes de performance RSE**, et communiquer les raisons de leur non-sélection aux fournisseurs non retenus
- **S'assurer que nos fournisseurs et sous-traitants s'engagent à respecter les lois et règlements régissant le droit à la vie privée**

1. Enjeux sociaux et humains :

Nous nous engageons à respecter les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui articulent leur action autour de la défense des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Nous mettons un point d'honneur à garantir des conditions de travail décentes et résolument tournées vers l'avenir en faisant notre maximum pour anticiper les mutations du travail et ses répercussions sur le bien-être au travail.

A ce titre, nous garantissons à nos collaborateurs des horaires de travail clairs, une rémunération correspondant aux heures travaillées, l'égalité salariale, ainsi que des temps de pauses et des congés.

2. Enjeux éthiques :

Nous nous engageons à contribuer à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, y compris les potentiels conflits d'intérêts qui pourraient exister dans nos activités.

Plus globalement, nous nous engageons à respecter toutes les normes nationales et internationales en matière d'infractions économiques, notamment relatives au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent, aux embargos, aux trafics d'armes et de stupéfiants.

Nous nous engageons à favoriser la libre-concurrence et à ne pas créer de dépendance d'un ou plusieurs de nos fournisseurs ou sous-traitants envers notre groupe.

3. Enjeux environnementaux :

L'impact que notre activité peut avoir sur la planète est au centre de nos préoccupations. A ce titre, nous nous engageons à faire les meilleurs efforts pour prévenir, atténuer et réparer les impacts négatifs liés à notre activité, notamment en proposant des solutions environnementales innovantes et performantes.

Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants la même implication que nous dans la préservation des ressources et de la biodiversité et nous engageons à les accompagner dans la mise en place d'actions concrètes.